

# PRA... Ce qu'il faut retenir !

---

$$\text{PRA} = \text{PAN} + \text{FA}$$

## A) Les frais proportionnels au poids

<b>Frais de chargement :</b>	Seulement si contrat f.a.s.
<b>Transport :</b>	Calculs sur le poids brut. (parfois sur le volume pour des marchandises encombrantes)
<b>Douane :</b>	Au choix de l'importateur – soit sur le poids brut réel – soit sur le poids brut théorique (poids net + tare additionnelle)
	Taxe de base : – Tarif en frs par quintal – Poids arrondi au 100 g. sup. – Taxe arrondie au 5 ct. sup.
	Statistique : 3% de la taxe de base droit arrondi au 10 ct. sup.
<b>Autres frais :</b>	Manutention, entreposage, stockage. etc...

## B) Les frais proportionnels à la valeur

<b>Assurance :</b>	La prime brute se calcule sur une valeur théorique appelée "valeur d'assurance".  (Souvent la valeur d'assurance est composée du PAN + les frais de transport + un bénéfice espéré).  Des rabais sont généralement accordés aux clients fidèles. $\text{Prime brute} - \text{rabais} = \text{prime nette}$  La prime nette et majorée du timbre fédéral (1% de la prime nette – arrondi au 10 ct. sup.).
<b>Autres frais :</b>	Commissions, courtages, frais bancaires, etc...

---

## C) Les coefficients

- Les frais sur le poids sont exprimés en Fr. pour 100 kg brut.
- Les frais sur la valeur sont exprimés en % du PAN.